

## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL

Séance du mardi 26 mai 2009  
à la Préfecture

### RELEVÉ DE DECISIONS

- Dossier n° 09

Projet de création d'un commerce d'animalerie de 620 m<sup>2</sup> à l'enseigne MAXI ZOO, en lieu et place d'un magasin d'équipement de la personne, CC Sud Avenue à LA ROCHE SUR YON.

*Demandeur : SCCV La Roche Invest, propriétaire (SEGECE Klépierre –M. Michel CLAIR) 21, avenue Kléber – 75116 PARIS*

Décision de la CDEC :	<b>ACCORD</b>	
Nombre de votants :	<b>8</b>	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION :

- Dossier n° 10

Projet de création d'un hypermarché de 3 045,90 m<sup>2</sup> à l'enseigne INTERMARCHE et d'une galerie marchande attenante de 282,30 m<sup>2</sup>, angle du RD 949 bis et de la rue du Chatenay à LA CHATAIGNERAIE.

*Demandeur : SNC ITM Développement Centre ouest, futur propriétaire des constructions (M. Cédric BRIAIS) La Ronze – 16560 ANAIS*

Décision de la CDEC :	<b>ACCORD</b>	
Nombre de votants :	<b>10</b>	
Ont voté OUI : 10	NON :	ABSTENTION :